

académie
Lille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pas-de-Calais
éducation
nationale

Arras, le 8 avril 2020

**Division de l'Organisation
Scolaire**

Chef de division

Pierre-Olivier RIVENET

**Bureau des moyens du
premier degré**

Dossier suivi par

Domitille MAMET

Téléphone

03 21 23 82 21

Courriel

ce.i62dos1@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

Madame, Monsieur le maire,

Par courrier en date du 31 janvier dernier, je vous informais des modalités de la campagne de renouvellement de l'organisation du temps scolaire (OTS) pour les écoles arrivant à l'échéance des trois ans.

Cependant, au regard de la crise sanitaire actuelle, il convient de ne plus tenir compte de la date du 11 avril pour transmettre votre proposition d'OTS.

Je vous invite en conséquence à transmettre les éléments lorsque vous en aurez la possibilité et, dans l'attente, je vous informe que les OTS actuelles sont conservées pour la rentrée scolaire prochaine.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'éducation nationale du Pas-de-Calais,



Joël SÜRIG